Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MODIFICATION n°1 du territoire du Contynois

Plan de zonage :

Fossemanant - bourg

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 07/07/2025 approuvant les dispositions de la modification n°1 du PLUi du territoire du Contynois.

Fait à Poix-de-Picardie,
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Date: 30/06/2025

PLUi APPROUVE LE : 17/04/2023
MODIFICATION n°1 LE : 07/07/2025

auddicé auddicem

Hauts-de-France · Grand Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

Prescriptions :

- Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
- Emplacement réservé
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Orientations d'Aménagement et de Programmation - Grande emprise foncière
- Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées

Risques naturels :

- Zone prioritaire pour la gestion des eaux pluviales
- Périmètre où s'applique le PPRI "Vallée de la Somme"
- Secteur de type A concerné par un axe de ruissellement faisant l'objet de prescriptions réglementaires particulières (R151-31)
- Secteur de type B concerné par un axe de ruissellement faisant l'objet de prescriptions réglementaires particulières (R151-34)

Zones urbaines :

- UA : Noyau historique dense des bourgs et villages à dominante d'habitat
- UB : Tissu récent à dominante d'habitat pavillonnaire
- UC : Tissu mixte des bourgs et villages aux formes urbaines variées
- UF : Espace à dominante d'activités artisanales et industrielles
- UFa : Espace à dominante d'activités de stockage
- UFc : Espace à dominante d'activités autorisant le commerce supérieur à 1000 m²
- Ueq : Zone à dominante d'équipements
- Ueqh : Zone de l'emprise du camping municipal de Loeuilly
- Up : Ensemble patrimonial remarquable
- Ut : Site dédié au pôle équestre et à ses activités connexes
- Ux : Zone dédiée aux constructions ou installations liées ou nécessaires aux infrastructures de transport

Zones à urbaniser :

- AU : Zone à urbaniser à long terme à vocation principale d'habitat
- AUf : Zone à urbaniser à vocation d'activités artisanales et industrielles
- 2AUf : Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités artisanales et industrielles
- 2AUeqh : Zone à urbaniser à long terme pour l'extension du camping

Zones agricoles :

- A : Zone à vocation agricole

Zones naturelles :

- N : Zone naturelle inconstructible
- Nc : Zone naturelle constructible sous conditions
- Nj : Zone correspondant aux fonds de jardin en limite de zones d'habitat
- Np : Parcs et jardins des demeures remarquables
- Nt : Zone naturelle à vocation de loisirs